

BROCCANTE

Dimanche **22** septembre 2019

Salle Polyvalente de **Scientrier**

TOUTE LA JOURNÉE

BROCCANTE
FÊTE FORAINE

JAMBON BRAISÉ *THÉ DANSANT*

TIERCÉ DE COCHONS





RÈGLEMENT DE LA BROCANTE

- ✓ LA MANIFESTATION SE DÉROULE AUTOUR DE LA SALLE POLYVALENTE.
- ✓ L'ENTRÉE DE LA BROCANTE EST LIBRE.
- ✓ L'ORGANISATION DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE VOL OU DÉTÉRIORATION DE MATÉRIEL.
- ✓ LA VENTE DE BOISSONS, AINSI QUE LA PETITE RESTAURATION EST STRICTEMENT RÉSERVÉE À LA VOGUE DE SCIENTRIER.
- ✓ LES EXPOSANTS S'ENGAGENT À NE VENDRE AUCUN OBJET VOLÉ.
- ✓ TOUT EMPLACEMENT EST CONSIDÉRÉ COMME RÉSERVÉ LORSQUE LE RÈGLEMENT CORRESPONDANT À LA PLACE EST PARVENU À L'ASSOCIATION.
- ✓ EN AUCUN CAS LA SOMME VERSÉE POUR LA RÉSERVATION NE POURRA ÊTRE REMBOURSEE.
- ✓ L'EXPOSANT S'INSTALLE ENTRE 6H00 ET 8H00.
- ✓ L'ASSOCIATION SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCUPÉRER LES STANDS NON OCCUPÉS APRÈS 8H00.
- ✓ POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ AUCUN DÉPART NE SERA AUTORISÉ AVANT 18H00, SAUF ACCORD DE L'ASSOCIATION.
- ✓ TOUT EMPLACEMENT DEVRA ÊTRE LAISSÉ AUCI PROPRE QU'À L'ARRIVÉE.
- ✓ L'EXPOSANT S'ENGAGE À FOURNIR LA PHOTOCOPIE DE SA PIÈCE D'IDENTITÉ POUR LES PARTICULIERS, ET POUR LES PROFESSIONNELS LA PHOTOCOPIE D'UN JUSTIFICATIF D'INSCRIPTION AU R.G.

POSSIBILITÉ DE RESTAURATION SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS AU : 06 85 15 01 42

(LAISSER UN MESSAGE SUR LE RÉPONDEUR)

INSCRIPTIONS PAR MAIL : [BROCANTESCIENTRIER@GMAIL.COM](mailto:brocantescientrier@gmail.com)

OU DÉPOSEZ VOTRE BULLETIN EN MAIRIE

BROCANTE DU 22 SEPTEMBRE 2019 BULLETIN D'INSCRIPTION AVEC ATTESTATION

M. MME VILLE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE :

PROFESSIONNEL :

N° D'INSCRIPTION AU R.G. :

• TITULAIRE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ N° :

• N° IMMATRICULATION DE MON VÉHICULE :

DÉCLARE SUR L'HONNEUR :

- ÊTRE SOUMIS AU RÉGIME DE L'ARTICLE L.310-2 DU CODE DU COMMERCE

- TENIR UN REGISTRE D'INVENTAIRE, PRÉSCRIT POUR LES OBJETS MOBILIERS USAGÉS (ARTICLE 321-7 DU CODE PÉNAL)

SIGNATURE :

PARTICULIER :

• TITULAIRE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ N° :

• N° IMMATRICULATION DE MON VÉHICULE :

DÉCLARE SUR L'HONNEUR :

- NE PAS ÊTRE COMMERÇANT (C)

- NE VENDRE QUE DES OBJETS PERSONNELS ET USAGÉS (ARTICLE L.310-2 DU CODE DU COMMERCE)

- NE PAS PARTICIPER À 2 AUTRES MANIFESTATIONS DE MÊME NATURE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE (ARTICLE R321-9 DU CODE PÉNAL)

SIGNATURE :

ATTENTION - VÉHICULE NON COMPRIS, RAJOUTER UN MODULE SI BESOIN

EXTÉRIEUR : 10€ LE MODULE DE 3X2,50 M DE PROF (NON LIMITÉS) : JE RÉSERVE MODULE(S)

JOINDRE UN CHÉQUE LIBELLÉ AU NOM DU : COMITÉ DE LA SAINT MAURICE

D'UN MONTANT DE : € CORRESPONDANT À : MODULE(S) À L'EXTÉRIEUR

BULLETIN D'INSCRIPTION + LA PHOTOCOPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ À RENVoyer À :
MAIRIE - 62, RUE DES ÉCOLES - 74930 SCIENTRIER